

Rencontre avec le Comité de liaison de formation à distance (CLIFAD)

## **Formation à distance et formation continue**

Par Paul Inchauspé

Montréal, janvier 1999

## **Formation à distance et formation continue**

Dans le cadre de la préparation de la politique de la formation continue, la question de la formation à distance pour les adultes a été posée par plusieurs intervenants.

Mais si cette question doit être posée dans le cadre de la politique de la formation continue, s'ensuit-il que cela rendrait inutile l'élaboration d'une politique spécifique de formation à distance?

Et si une politique spécifique de la formation à distance est nécessaire, s'ensuit-il que la contribution de la formation à distance en formation continue doit être tue?

Faute de clarification et faute d'analyse des enjeux respectifs de la formation continue et de la formation à distance, les débats sur cette question restent confus.

Aussi, suite aux audiences, à la lecture des mémoires, je voudrais vous livrer le résultat actuel de mes réflexions sur ce sujet. Elles vous indiquent vers quoi je m'achemine dans les recommandations relatives à la formation à distance dans le cadre d'une politique de la formation continue.

Vous représentez des organismes actifs, à la fois en formation continue et en formation à distance. Aussi, en vous présentant l'état de mes réflexions sur ce sujet, je cherche à les valider auprès de vous qui connaissez bien mieux que moi ce sujet.

### **1 – Distinguer formation à distance et formation continue**

La **formation à distance**, si elle a sa place en formation continue, ne se limite pas à elle. Aussi, s'il faut une politique de formation à distance, elle ne peut se limiter aux questions qui se posent pour ce type de formation dans le cadre de la formation continue.

La caractéristique essentielle de la formation à distance n'est pas l'éloignement géographique, mais l'importance accordée, dans cette forme d'enseignement, à **l'individualisation de l'enseignement**. On choisit la formation à distance pour apprendre à son rythme, au moment de son choix, au lieu de son choix. Ce type de formation permet de concilier les exigences de son travail, de sa vie personnelle ou familiale avec ses études.

### **2 – Un portrait de la formation à distance**

La formation à distance est le petit nouveau de la formation. Les préjugés sur elles abondent. Or, il ne s'agit pas d'un projet à réaliser, elle existe. Rendre publiques des données sur elle, sur ce qu'elle représente, est de la première importance.

Les trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial, universitaire) rejoignent de 50 000 à 60 000 personnes en formation à distance. Comparativement, on évalue à 350 000 les adultes financés par le ministère de l'Éducation.

Il y a concertation et collaboration entre les trois organismes principaux spécialisés en formation à distance (SOFAD, CCFD, Téléuniversité). Ces organismes :

- partagent une même approche : apprentissage individualisé qui permet de dégager les individus des contraintes inhérentes à l'enseignement à des groupes;
- utilisent un mode de formation médiatisé (imprimé, audio, vidéo, informatisé);
- mènent des projets conjoints : brochure, colloques, mémoires.

### **Téléuniversité**

- 38 programmes de 1<sup>er</sup> cycle, soit 200 cours en administration, communication, informatique, langues, sciences sociales et humaines;
- deux programmes de 2<sup>e</sup> cycle : finance, formation à distance;
- formation sur mesure en partenariat;
- 17 247 étudiants (en 1997-1998). Âge moyen : 32,2 ans. 2/3 de femmes. 60 % ont une scolarité universitaire. 18 % ont un DEC;
- 68,6 % ont un ordinateur à la maison.

### **Centre collégial de formation à distance**

- 10 000 étudiants, 16 000 étudiants-cours;
- rejoint deux types d'étudiants : étudiants de l'enseignement régulier en commandite, étudiants « adultes »;
- 63 % sont des femmes;
- les étudiants en commandite ont 22 ans en moyenne, les « adultes » ont 27 ans en moyenne et proviennent surtout des centres urbains;
- chez ces « adultes », 80 % ont entre 20 et 40 ans. Chez ceux de 30 ans et plus (1/3 de l'effectif total), 10 % ont un emploi à plein temps et plus de la moitié, un enfant ou plus en charge.

## **Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec**

- s'occupe de la conception et de la production des cours. La diffusion et l'encadrement relèvent des commissions scolaires;
- 5 000 élèves, 10 000 inscriptions-cours;
- 60 % de femmes. Âge moyen : 27 ans. 95 % n'ont pas le DES;
- depuis la décentralisation de l'offre de ces cours (maintenant assurée par les commissions scolaires), la représentation des régions dans les effectifs scolaires est proportionnellement moins importante que celle de la grande région de Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Montréal). La clientèle de la grande région de Montréal représentait en 1992 (avant la décentralisation) 41 % de l'effectif total, elle représente 74 % de l'effectif total en 1997-1998;
- offre de services aux anglophones.

## **Autres**

Par ailleurs, plusieurs milliers d'étudiants poursuivent leurs études en formation à distance à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

## **3 – Pour une politique de formation à distance**

Les raisons qui ont été avancées pour qu'une politique à distance spécifique soit élaborée sont les suivantes :

- Les services de formation à distance doivent trouver leur place dans une politique de formation continue puisqu'ils contribuent à l'accessibilité de la formation et à la diversification des modes d'apprentissage. Mais ce type de formation n'intervient pas seulement en formation continue : elle intervient en formation initiale ou régulière pour des étudiants du collégial et de l'université.
- Les services de formation à distance vivent des problèmes qui leur sont spécifiques : investissement pour permettre l'élaboration de nouveaux cours, modes d'encadrement diversifiés tenant compte des possibilités qu'offrent les NTIC, remise en question par les possibilités en développement de TIC des modes traditionnels de conception et de diffusion des cours, lutte contre les préjugés et les perceptions négatives dont souffrent encore ces cours, etc.
- Les services de formation à distance présentent des possibilités de développement international.

Pour toutes ces raisons, il faudra une politique de la formation à distance qui soit propre à cette forme d'enseignement. Mais, s'ensuit-il que la politique de la formation continue ne parlera pas

de ce type de formation et de sa contribution à la formation continue? Évidemment non. Une politique de la formation continue devrait mettre en relief cette contribution.

#### **4 – La contribution de la formation à distance à la formation continue**

Voici les points qui méritent d’être mis en relief.

4.1 – Elle s’inscrit dans un effort pour concilier travail, études, vie sociale et familiale.

Elle offre un mode de formation continue qui est adapté aux exigences multiples de la vie moderne.

4.2 – Elle contribue à diversifier les lieux et les modes de formation, en tout temps, dans toutes les régions.

La formation à distance offre des voies pour réaliser l’individualisation de l’enseignement, tant sur le plan organisationnel (elle libère des contraintes du fonctionnement d’un enseignement par groupe) que sur le plan pédagogique.

4.3 – Elle assure la crédibilité pédagogique d’une telle forme d’enseignement.

La qualité et la conformité de chaque activité sont contrôlées : objectifs explicites, contenus standardisés, mesures d’évaluation vérifiables.

C’est pour ces raisons que plusieurs organisations, grandes entreprises et associations professionnelles, font appel pour leurs membres aux services de formation à distance.

4.4 – Elle offre une capacité d’intégration des nouvelles technologies de l’information sans égale, mais...

Les organismes de formation à distance sont ouverts à ces technologies. Ils permettent d’abolir autrement les distances. Mais surtout, c’est parce que cette formation à distance pratique une forme d’enseignement individualisé qu’elle n’entretient pas la méfiance de principe qu’éprouve l’enseignement par groupe pour ces technologies.

Mais la modernisation de l’offre de service qui utilisera ces technologies demande des investissements. L’accès aux NTIC dans la population demeure encore limité. Le nombre d’étudiants qui ont accès à des outils suffisamment performants reste encore limité. Le Québec est à ce jour une des provinces canadiennes les moins informatisées.

Des projets de création de sites régionaux d’accès aux technologies ont été soumis au ministère de l’Éducation, mais il n’y a pas eu de suite.

De plus, le développement actuel des TIC requiert des expertises nouvelles en conception de cours et chez les tuteurs. Le développement en ce domaine a été jusqu’à présent surtout individuel. Il faudrait un développement plus coordonné sinon plus planifié.

4.5 – Elle est un mode de formation approprié tant pour la formation générale que pour la formation professionnelle.

Si ce mode d'enseignement a surtout été utilisé pour la formation générale, cela n'est pas dû aux limites de ce mode de formation lui-même, mais à des choix stratégiques et économiques.

Des formations en mécanique auto ou d'infirmières auxiliaires se sont déjà données en formation à distance. Les TIC permettent de réaliser des expériences de laboratoire virtuelles complexes.

La seule limite de cette forme d'enseignement est le développement d'habiletés motrices. Mais on peut y suppléer par des formules mixtes : rencontres et exercices sur des objets réels.

4.6 – Ce mode de formation a une expertise éprouvée en formation populaire.

Au cours des années 1980, la Direction de la Formation à distance a produit des cours d'éducation populaire : *Micro informatique*, *Français sans faute*, *Le cours de mon argent*. En 1991, il y avait 143 322 inscriptions à ces activités, dont 92 860 à l'activité du *Français sans faute*.

En 1992, on change de cap. On se recentre sur les formations scolaires qualifiantes reconnues par un diplôme. Conséquence : les inscriptions en formation populaire diminuent. Elles sont au nombre de 10 778 en 1995-1996.

Rien, sinon des restrictions de ressources, n'interdit un retour marqué de la demande de formation en éducation populaire à distance.

4.7 Un service de reconnaissance des acquis.

Ce problème est central en formation continue.

La formation à distance peut aider à préparer la demande de reconnaissance.

Elle peut donner aussi accès à la formation manquante.

## **5 – Pour accroître le rendement de la formation à distance en formation continue**

La contribution des organismes de formation à distance à la formation continue peut être encore plus performante :

- Si la formation à distance est reconnue par l'adoption d'une politique spécifique.
- Si l'organisation de la formation à distance passe par la centralisation et non la régionalisation. Plus on privilégie la formation individualisée, plus il faut concentrer les opérations administratives et le développement.

La formation à distance requiert un investissement massif dans la phase de conception des cours. Cet investissement est ensuite amorti par le nombre d'inscriptions.

Conséquence : ce système ne se prête pas à la régionalisation. C'est au niveau national que doivent être consentis les investissements. Son développement ne devrait pas être donné à des instances interordres régionales.

- Si l'on concentre les ressources de modernisation technique. L'éparpillement et le saupoudrage ne sont pas productifs. La concentration des ressources est une condition de succès. Car il ne s'agit pas d'ajouter un complément médiatisé pour de petits groupes de 30 personnes, mais de créer des cours, livrés à des centaines de personnes, accompagnés d'un service interactif personnalisé.

Aussi, les centres de formation à distance devraient être les lieux d'expertise des réseaux d'enseignement pour l'utilisation des technologies informatiques et multimédias permettant l'individualisation de l'enseignement.

- Si on soutient la promotion de la formation à distance. Cette formation est encore victime de préjugés et de craintes qui nuisent à son développement.
- Si on réexamine le mode d'organisation de la formation à distance du secondaire. Il y a eu décentralisation de l'offre de service aux étudiants au niveau des commissions scolaires.

Or, suite à cette manière de procéder, on constate les effets suivants : on rejoint moins d'élèves, les inscriptions à la formation à distance sont très inégales selon les commissions scolaires (sur 54 commissions scolaires, 6 assurent à elles seules 60 % des élèves inscrits, 41 d'entre elles ont moins de 50 inscriptions), l'accès aux productions de la SOFAD est lui aussi inégal (le prix du matériel peut varier du simple au double selon les régions).

Bref, ce mode de diffusion qui dépend des décisions des commissions scolaires ne permet pas, à l'évidence, un accès équitable des adultes à cette forme de formation. Aussi, cette forme d'organisation bancaire, mise sur place pour résoudre une crise, doit être revue.

- Si on soutient la recherche et le développement. Indispensable. Les organismes de formation à distance devraient pouvoir accéder aux fonds de recherche.

Deux questions soulevées par des intervenants demandent de la recherche : causes des abandons plus élevés des étudiants inscrits en formation à distance, exploration des nouvelles situations d'apprentissage et d'encadrement créées par les NTIC.

- Si on désigne, au ministère, un responsable de haut niveau pour la formation à distance. Les choses étant ce qu'elles sont, une telle décision est, hélas, la seule qui soit capable de faire mettre une politique de la formation à distance sur le radar du ministère de l'Éducation.

## **En conclusion**

Une politique de la formation continue ne peut omettre de parler de la contribution spécifique de la formation à distance en formation continue. Et j'ai indiqué quelques points de cette contribution qui devraient être, à cette occasion, mis en relief.

Mais une politique de la formation continue devrait aussi être l'occasion de proposer quelques correctifs à la situation actuelle de l'offre de ces services. Mais elle doit être aussi et surtout l'occasion de demander l'élaboration d'une politique de formation à distance, car son développement dépasse les enjeux de la formation continue et les avantages que la formation continue pourrait en retirer dépendent de son développement.

